BULLETIN D'INFORMATION



Décembre 2016 - Bulletin annuel d'information dans le cadre du Projet Refuges

Bienvenue!

Vous tenez entre vos mains le premier bulletin d'information consacré au Projet Refuges. Ce bulletin a été créé dans le but de sensibiliser et de communiquer au sujet de ces mammifères nocturnes de notre région, afin de mieux les protéger. Il est destiné à tous celles et ceux qui s'intéressent à ces animaux, aux propriétaires de bâtiments abritant des colonies et également à toutes les personnes pouvant avoir un lien avec cette thématique (administration communale, métiers du bâtiment...). Vous y trouverez des articles sur les espèces de notre canton, sur des réalisations ou des projets particuliers ainsi que quelques anecdotes d'observation...

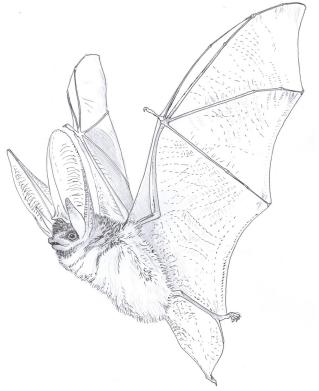
Sa création a été rendue possible dans le cadre du projet « Refuges pour chauves-souris », soutenu

par la Loterie Romande, le WWF-Neuchâtel, Pro Natura Neuchâtel ainsi que le Service Faune, Forêt et Nature (SFFN) du canton de Neuchâtel. Sa publication est prévue une fois par année, en période d'hibernation.

Pour son premier numéro, le bulletin fait la part belle à l'Oreillard brun (page 2). Une mise à jour des connaissances sur les gîtes et colonies de cette espèce a en effet été permise grâce au Projet Refuges (page 3). Enfin, les résultats de suivis par radiopistage de quelques individus dans le Val-de-Travers vous sont exposés à la dernière page.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture.

Valéry Uldry, pour Chiroptera Neuchâtel - CCO



Oreillard brun

L'association Chiroptera Neuchâtel – CCO est l'antenne neuchâteloise du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO), organisme officiel chargé par le Service de la faune, des forêts et de la nature du canton de Neuchâtel (SFFN) de la conservation des espèces de chiroptères vivant sur son territoire, en application de la loi fédérale de 1966 et de la Convention de Berne. L'association développe également des projets de conservation et de promotion en faveur des chauves-souris, dans le canton de Neuchâtel.

Le petit groupe de collaborateurs a principalement pour tâches la protection directe des animaux, via le SOS Chauvessouris, la sensibilisation de la population, notamment lors de la Nuit des Chauves-souris et leur étude par le suivi des effectifs des colonies.



vec sa bouille de bouc, oreilles repliées, l'Oreillard brun fait partie des esprits de la forêt. Ceux qui, sans que l'on s'en aperçoive, viennent voler autour de vous par simple curiosité lors d'une balade nocturne dans les bois.

L'Oreillard brun est l'une des deux espèces d'oreillards que l'on peut rencontrer dans notre canton. Appelé aussi Oreillard « roux » ou « commun », l'Oreillard brun est l'espèce d'oreillard la plus commune chez nous et est largement répartie dans tout le canton. L'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*) n'a, quant à lui, plus été observé dans le canton depuis 2006.

Bien que relativement fréquent, l'Oreillard brun est classé comme « Vulnérable » dans la « Liste rouge des chiroptères de Suisse ». En effet, comme de nombreuses chauves-souris, l'Oreillard brun a pris pour habitude d'utiliser les bâtiments (combles, entretoit, clocher...) pour y élever son jeune, en colonie. A notre époque, les rénovations des bâtiments ne garantissent bien souvent plus l'accès aux gîtes optimaux, utilisés depuis de nombreuses années. La recherche d'un nouveau gîte, aux conditions identiques, devient ainsi de plus en plus difficile. L'oreillard est également sensible à l'utilisation de produits de traitement de charpente et à l'éclairage des façades, que l'on retrouve souvent sur les bâtiments religieux. L'espèce gîte également dans des cavités d'arbres pour autant que ceux-ci soit assez grands.

Dans les airs, l'oreillard est un expert de la manœuvre ! Chassant principalement en forêt, son vol très agile lui permet de virevolter facilement entre les branches pour capturer papillons et mouches dont il se délecte. Parfois, il les décortique dans un reposoir où s'accumulent les ailes de ses proies. On le rencontre également dans les jardins ou dans les vergers pour autant que ceux-ci soient connectés à leur gîte par des couloirs de vol exempts de lumière.

Gîtes et colonies du canton
Colonies de mise-bas

Gîtes d'importance Gîtes disparus Les cris du sonar de l'oreillard sont très faibles. Emis en partie par le nez, ils ont une sonorité nasillarde que l'on peut entendre uniquement avec des instruments spéciaux. Ses grandes oreilles sont tout à fait adaptées à l'écoute de l'écho de ses murmures, lui permettant sans doute de surprendre plus discrètement ses proies.

Dans le canton de Neuchâtel, on recense actuellement une dizaine de colonies de mise-bas comptant entre 10 et 30 femelles adultes et une quinzaine de gîtes d'importance pour l'espèce. Il s'agit pour la plupart de bâtiments religieux et de fermes. On notera également que, malheureusement, une dizaine de colonies semble avoir disparu depuis les années nonantes.

Durant les mois d'août et septembre, les oreillards se regroupent au milieu de la nuit autour de certains gouffres ou grottes pour s'accoupler. Pendant plusieurs heures, les mâles volent dans tous les sens en chantant afin de séduire une femelle. D'année en année, chacun est fidèle à un site d'essaimage, comme on les appelle, et peut parcourir plusieurs dizaines de kilomètres depuis ses quartiers d'été pour cette ambiance «boîte de nuit»! A cette occasion, cette espèce a été observée dans plus de 30 cavités du canton, avec des rassemblements estimés jusqu'à 500 individus pour un site. Ce n'est qu'au printemps suivant, après une longue période d'hibernation, que les femelles mettront bas.

LE PROJET REFUGES POUR CHAUVES-SOURIS



Colonie de mise-bas, Oreillard brun - Perreux (Boudry)

epuis plus de trente ans, les membres du CCO recensent les gîtes de chauves-souris à travers le canton. Cette connaissance a permis de constater que de nombreux gîtes ont été rénovés au fil du temps et que les chauves-souris ont bien souvent disparu.

La plupart du temps, un simple aménagement aurait suffi à espérer un retour des chauves-souris dans leur gîte. Malheureusement, le propriétaire et les artisans, n'étant que peu informés des enjeux et des aménagements à faire, ne prêtent pas suffisamment attention à la conservation de ces animaux, ce qui ne permet pas aux chauves-souris de revenir. Le but du projet « Refuges pour chauves-

souris » est donc d'informer et de sensibiliser les propriétaires de ces bâtiments à la bonne conservation de leurs locataires ailés.

Dans le cadre de ce projet, 41 visites de bâtiments ont pu être effectuées dans le courant de l'année 2016. En plus de la sensibilisation des locataires et propriétaires à la conservation de ces animaux, ces visites ont permis une mise à jour de nos connaissances sur l'occupation de ces gîtes par les chauves-souris. Le précédent article sur l'Oreillard brun s'en inspire clairement.

Deux autres espèces ont également été ciblées dans ce projet : le Grand murin et le Murin à moustaches. Pour le Grand murin, seules deux colonies de misebas sont connues, dont celle au centre psychiatrique de Perreux regroupant plus de 250 femelles. Pour le Murin à moustaches, actuellement trois colonies de misebas sont connues. Pour l'une, il s'agit de plus de 50 femelles cachées derrière un volet alors que pour une autre, elles sont tassées dans un nichoir! La dernière a bien plus de place dans la toiture du Château de Valangin.

Des plaquettes signalant les gîtes des chauves-souris ont été réalisées et accrochées dans tous ceux qui sont occupés. Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aimablement ouvert leur porte... et leur grenier. De plus, de nombreux conseils ont pu être donnés pour des aménagements, en prévision de chantiers de rénovation ou en cas de présence de crottes dans des pièces habitées.

Les résultats et les réactions positifs ont montré l'importance d'un tel travail, sortant des activités courantes du CCO. Ainsi, une deuxième phase du projet « Refuges pour chauves-souris » est prévue en 2017 et concernera les espèces de sérotines (commune, boréale et bicolore) et rhinolophes.



Espace en entretoit utilisé par les chauves-souris

DES TRAVAUX DE TOITURE EN PRÉVISION ? DES SOUCIS DE COHABITATION AVEC VOS CHAUVES-SOURIS ?

Contactez-nous au **079 941 84 59** ou à **mhnc**©**ne.ch**

QUOI D'AUTRE DANS LE CANTON?

ntre 2012 et 2015, une vaste étude a été réalisée dans le Val-de-Travers, avec pour but l'estimation de la taille des populations de chauves-souris avant l'implantation de parcs éoliens présentant pour elles, un risque de mortalité. Cette année, des études complémentaires ont permis d'approfondir nos connaissances sur les déplacements que peuvent faire certaines espèces du vallon. Ainsi, une dizaine de chauves-souris ont été suivies par radiopistage cet été.

Pour deux espèces, la Sérotine bicolore et la Pipistrelle de Nathusius, nous avons pu observer des déplacements quotidiens par-dessus la première crête jurassienne. Depuis leur gîte à Couvet et Fleurier, ces chauves-souris passent chaque soir la montagne pour rejoindre leur terrain de chasse sur les rives du lac de Neuchâtel, près d'Yverdon-les-Bains. 30 km de trajet pendulaire aller-retour! Les autres espèces suivies se contentaient d'un rayon de 4 km pour aller chasser en montagne, le long de l'Areuse ou dans les villages.



Vue de la première crête du Jura depuis la rade d'Yverdon-les-Bains

ENVIE D'EN APPRENDRE PLUS?

Profitez de la prolongation en 2017 de l'**exposition « Le Pays des Chauves-souris » à la Maison de la nature « La Morille » à Champ-du-Moulin** dans les gorges de l'Areuse.

Ouverte de mai à mi-octobre, les week-end et jours fériés de 10h à 17h et pendant les vacances d'été, le mercredi, jeudi et vendredi.

Ou rendez-vous à La Nuit des Chauves-souris, le samedi 26 août 2017, également à Champ-du-Moulin.



Chiroptera Neuchâtel - CCO

c/o Musée d'histoire naturelle Avenue Léopold Robert 63, CH – 2300 La Chaux-de-Fonds 032 967 60 72 - mhnc©ne.ch - www.mhnc.ch Correspondant régional : thierry.bohnenstengel@gmail.com



Sous l'égide du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO), Muséum d'histoire naturelle, case postale 6434, 1211 Genève 6 022 418 63 47

Rédaction : Valéry Uldry, relecture : Thierry Bohnenstengel, Eva Inderwildi, Christophe Jaberg, mise en page : Sarah Uldry Crédits photos : chauves-souris p.1, p.3©Alexis Nouailhat, oreillard p1.©Christophe Jaberg, photo p.2©Thierry Bohnenstengel, carte p.2© 2016 Microsoft Corporation, photos p.3©Valéry Uldry, photo p.4©Sarah Uldry, illustration p.4 ©Cédric Marendaz







Mobile SOS Chauves-souris: 079 941 84 59

